

Liste des pièces à déposer lors de votre inscription à l'EDA ALIENOR

Promotion 2018/2019

IDENTITE

- 1 photographie d'identité (avec au dos votre nom et prénom)
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie intégrale du livret de famille

CURSUS UNIVERSITAIRE

- Copie des diplômes ou attestation de réussite de Master 1 et Master 2 et relevés de notes
- Relevé des notes universitaires
- Original de l'attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA ou original du Doctorat
- Un curriculum vitae actualisé avec photographie

SECURITE SOCIALE

- Formulaire d'affiliation obligatoire à la sécurité sociale étudiante CERFA 10547-03 en vue de votre immatriculation ou une attestation de votre couverture sociale pour l'année 2018
- Chèque de 217 € à l'ordre de l'EDA Aliénor, sauf dans les cas suivants :
 - Ayant droit d'un assuré social
 - Inscription dans un autre établissement en qualité d'étudiant (justificatif à fournir : carte d'étudiant par exemple)
 - Déjà inscrit au régime général (justificatif à fournir).

DROITS D'INSCRIPTION

- Le montant total des droits d'inscription a été fixé à 1.825 euros. Le paiement de cette somme s'effectue comme suit :
 - 1 chèque de 1.600 euros, à établir à l'ordre de l'EDA ALIENOR
 - 1 chèque de 225. Euros, à établir à l'ordre de l'EDA ALIENOR. Pour tout désistement avant le début du cursus, cette somme sera conservée.

Pour tout cursus entamé, l'intégralité des sommes versées demeure acquise à l'EDA ALIENOR, en cas de désistement.

SCOLARITE

- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité pour l'année 2018.
- Annexe 1 « Personne à contacter en cas d'urgence » dûment complétée
- Annexe 2 « Attestation et autorisation » signée
- Votre projet de projet Pédagogique Individuel (par écrit) et nom du cabinet qui vous accueillera en janvier 2018.